

AICP
Compte-rendu de la réunion du Comité
du 2 Mars 2022
Adopté lors du Comité du 6 Avril 2022

Etaient Présents : J. ALLAIRE, F. BLET, H. BREGEON, P.J. CHEVALIER, P. COCHET, G. DEMAILLE, P. GATEAU, G. MOREAU, J.Y. PUCELLE, D. THEBAULT, Patrice MEHRAND, Marc PELON.

Etaient excusés : D. ARENOU et pour raison de santé : E. JAMET et J.P.MARCHAIS auxquels le comité adresse ses vœux de meilleure santé.

A l'ordre du jour :

1^{er} Point : Adoption du PV du Comité restreint du 2 Février 2022. Il est adopté.

2^{ème} Point : Actualités de la période.

21 Enregistrements : Adhérents 189 (172 + 17 AS) pour 6 532 € ; 156 donateurs pour 9 982 €.

22 Finances : les dépenses du mois de l'AICP s'élèvent à 1 873.77 € (226.73 € de communication + 1647.04 € de fonctionnement, dont 1167.64 € de facture OGEC des AG de novembre 2021).

23 Divers : Vente d'un exemplaire du livre du centenaire. 55 visites sur site web.

3^{ème} Point : Validation des documents : en application des orientations de l'AICP adoptées lors de sa dernière AG et après échanges et corrections, le comité valide :

- Les courriers personnalisés lors des décès (anciens AICP, hors AICP, conjoints)
- La carte anniversaire
- L'invitation au Comité élargi (à expédier en urgence par mail = JA)
- Le Bulletin de liaison N°1 : un tirage sera fait et expédié par courrier le 9 mars aux anciennes promos (avant la 35°) avec mot du Président qui remercie les donateurs et par mail aux « plus jeunes promos 35°/47°».

4^{ème} Point : Aide au Développement (Centre des Métiers la JOLIVERIE de BOUDRY)

Le Président Jean ALLAIRE informe le comité des réponses de Désiré KABORE, SG de l'AADPE, au dernier message de l'AICP. A retenir :

- La situation politique est stable, le décès de Madame KABORE a perturbé la mise en oeuvre des projets d'ouverture, la menuiserie est utilisée au service de la population, la formation cuisine se prépare pour la rentrée prochaine, la renommée et l'attrait du Centre des Métiers comme référence se développent

- Les priorités de l'AADPE concernent la sécurisation du site (devis pour un mur + portail à 19 961 €) et l'aide à la mise en place d'un fonds de fonctionnement pour amorcer et accompagner le démarrage des formations (achats et frais de personnel)

Compte tenu de nos disponibilités financières 2022, le Comité retient :

- Le financement (via nos dons), avec un paiement échelonné, de la sécurisation du site
- Une subvention de 1 500 € (pris sur notre aide humanitaire) pour le fonds de démarrage des formations
- Le renouvellement de notre invitation à accueillir le Président et le Secrétaire Général de l'AADPE dans la seconde quinzaine de septembre. Cet accueil budgété en mai 2020 pour le Centenaire de la Joliverie (avec signature d'une convention et réception par la Direction de la Joliverie et en Mairie de Saint Sébastien), puis reporté à l'automne n'avait pu s'effectuer pour cause COVID.

5^{ème} Point : Annuaire 2022.

A noter : le sérieux et la mise à jour régulière de notre base de données, la présentation du listing AICP (environ 460 noms, 21 étiquettes par page), celle des promos, le répertoire général (par ordre alphabétique et promo), le recensement (via notre site web) des devises, insignes photos et chant de promos. Un devis est à solliciter pour info près de notre imprimeur.

6^{ème} Point : Préparation de la journée du Mercredi 6 Avril 2022.

- Accueil du Comité élargi le matin à 9H : l'ordre du jour et les intervenants sont arrêtés, le cocktail et déjeuner avec M. BIZET sont prévus.
- L'après midi, les documents à adresser pour l'AGO sont finalisés (convocation, rapport d'activité, rapport financier, rapport sur l'Aide au Développement, rapport moral).
- La réélection du Tiers sortant : Pierre Jean CHEVALIER 41^{ème}, Gérard MOREAU 39^{ème}, Jean Yves PUCELLE 37^{ème} se représentent. Emile JAMET 43^{ème} suspend sa participation pour raison de santé. Le Comité le remercie pour son implication tant au service du Comité que de sa promo. Serge MAINGOT est démissionnaire.
- Les comptes 2021 sont validés. Le Comité vote la reconduction des cotisations à 36 € pour les anciens ICP et 20 € pour les amis et associés. Le Comité statue sur les nouvelles règles financières concernant la participation de l'Amicale aux réunions de promos à savoir :
 - Pour les réunions de promo : 10€ par participant sur un jour, 15 € par participant pour les réunions sur 2 jours.
 - Pour les réunions jubilaires : 15 € par participant sur un jour, 25 € pour les réunions sur 2 jours.
 - Pour les réunions exceptionnelles : sur décision du Comité. Exemple pour les 70 ans de sortie de la 29^{ème} du 20 au 23 juin en Sologne, le Comité accorde 500 €.
- A l'issue de nos réunions, à 17H, le Comité est invité à la soirée officielle des partenaires du « Challenge ECOGREEN GAS » (voir annexe point 7).

Une réunion pour l'envoi des documents est prévue le **MERCREDI 9 MARS à 10H** (PJ CHEVALIER, JY PUCELLE, J. ALLAIRE, H. BREGEON, P. COCHET, D. THEBAULT...).

A NOTER mercredi 6 AVRIL 2022 : PROGRAMME à 9H : COMITE élargi, suivi d'un déjeuner et de l'AGO (Assemblée Générale Ordinaire 2021) à 15H15 et de la soirée Challenge ECOGREEN GAS à 17H.

Le Secrétaire Général

Daniel THEBAULT

A voir en annexes les interventions de Patrice MERHAND (LJT) et Marc PELON (OGEC Joliverie).

ANNEXES Au COMITE du Mercredi 2 Mars 2022.

Interventions de

- Patrice MEHRAND Président de LA JOL TOUJOURS (LJT)
- Marc PELON (44^{ème} Promo), Président depuis le 11/01/2022 de l'OGEC JOLIVERIE

7^{ème} Point : LA JOL'TOUJOURS

Le Président Patrice MEHRAND de LJT, membre de notre comité, intervient pour présenter 2 temps forts de La Jol Toujours, temps forts retardés pour cause COVID depuis le Centenaire.

- Le lancement et le recrutement des anciens de la Joliverie post Jésuites (après 1970) à fédérer (ils sont nombreux sur LinkedIn et les réseaux sociaux). **Cette soirée de lancement « Retrouvons nous ...enfin ! »** aura lieu le **Mercredi 30 MARS 2022, à partir de 17H**, à la Joliverie. L'AICP invitée interviendra sur l'objectif « SOLIDARITE » avec le Centre des Métiers la Joliverie de BOUDRY.
- **Le « challenge ECOGREEN GAS »** se tiendra les 18 et 19 mai 2022 à Fay de Bretagne. Les bénévoles de l'AICP seront sollicités. **La soirée officielle de présentation du challenge** avec les partenaires de cette 1^{ère} édition aura lieu **le Mercredi 6 AVRIL 2022 à 17H à la Joliverie, après notre AG. L'AICP est invitée.**
- **Pour ces 2 manifestations merci de vous inscrire près de D. THEBAULT avant le 19 mars (gestion des cocktails de clôture).**

8^{ème} Point : Intervention de Marc PELON (44^{ème} Promo), Président de l'OGEC la Joliverie.

Marc PELON fait le point sur les travaux en cours : sur le site de la Joliverie (pôle restauration prêt en juin, le pôle enseignement supérieur opérationnel en septembre), de l'école Sainte Bernadette (internat via un bailleur social), pose de la première pierre à Sainte Madeleine fin mars.

Il évoque le redressement des effectifs et la réflexion menée sur la restructuration immobilière du site de la Baugerie autour d'Emilie BLOUET, nouvelle Directrice Adjointe.

Il développe la notion de Campus des Métiers et Qualifications (7 en France) que la Joliverie va fédérer dans le « DESIGN et INDUSTRIE du FUTUR », avec par exemple le centre européen de formation HAAS et 17 machines nouvelles, phase préparatoire de 2 ans au Campus d'excellence.

Le Comité remercie chaleureusement Marc PELON de ses informations et attend avec impatience les visites et inaugurations.

Les Présidents M. PELON et P. MERHAND interviendront au début de notre comité élargi et AGO du mercredi 6 Avril 2022 et pourront répondre aux questions des participants.

Daniel THEBAULT

Secrétaire Général